

**Président**

Renotte Daniel  
 rue du Nouveau-Monde, 476  
 7700 MOUSCRON  
 tél. 0475/35.21.07  
 daniel@contactoffice.be

**Terrains**

Ter.1., rue de la Haverie  
 Ter.2 – 3 – 4., rue de la Cabocherie  
 KB : 463-8121601-59  
 TVA : BE430-566-370

**Correspondant qualifié**

Vandommele Vera  
 Bergstraat 1a/11  
 8511 AALBEKE  
 GSM 0471/37.64.54  
 rds1619vera@proximus.be

<http://www.rds1619.be>



## INFORMATIONS GENERALES 2023-2024

***Bienvenue au club R.D.S. ...*** Voici déjà quelques informations nécessaires et indispensables pour le bon fonctionnement de votre club, merci de les lire et d'en tenir compte.

**Les affiliés et les parents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur, disponible dans les deux buvettes du R.D.S. et de s'y soumettre sans réserve.**

Le paiement de la cotisation d'affiliation donnera droit à participer non seulement aux entraînements (si non remis) et aux matchs (en cas de sélection), mais également à recevoir en prêt pour la saison un pack. Il sera remis que lorsque la cotisation est payée à 50%

Si la cotisation n'est pas payée pour le 1er octobre une majoration de 30 EUR sera effective. L'affilié pourra continuer à s'entraîner jusqu'au 31 octobre mais ne pourra pas participer aux matchs officiels.

Tout affilié pour lequel la cotisation n'aura pas été réglée pour le 1er novembre ne pourra plus s'entraîner, ceci jusqu'à paiement complet de sa cotisation.

### **ATTENTION VU LE NOMBRE MAXIMUM DE PLACES DANS TOUTES LES CATEGORIES :**

Le paiement de la cotisation, ou de l'acompte, doit être effectué au plus tard pour le 15/7 afin de confirmer votre participation à la saison 2023-2024. A partir de cette date la place sera prise en fonction de la date de paiement de la cotisation, que ce soit un ancien affilié ou un nouvel affilié.

**La cotisation (voir tableau ci-dessous) doit être payée pour le 1<sup>er</sup> octobre au plus tard sur le compte**

**CBC, avec la communication '*nom du joueur + année de naissance*' :**

**IBAN BE87 7320 4039 5194 - BIC : CREGBEBB**

**au nom du ROYAL DOTTIGNIES SPORTS.**

***La cotisation ne peut être payée que par virement sur le compte.***

Date du paiement complet	U6	U7 à U12	A partir de U13
	265	295	315
	<i>(new * = +35 EUR)</i>		
<p><b>-New*</b> : une nouvelle affiliation ou nouveau transfert (joueur non affilié définitivement au RDS dans la saison 2022-2023) aura 10 EUR de frais administratif et 25 EUR pour, en plus du pack, composé d'un sac à dos, d'un maillot d'entraînement, d'un short et d'une paire de bas, recevoir une veste de training et un pantalon de training supplémentaire, donc un montant de 35 EUR</p>			

Veillez noter que si deux enfants ou plus d'une même famille sont inscrits, une réduction de 30 EUR est octroyée à partir du deuxième enfant.

En cas de souci pour le paiement de la cotisation, il est demandé de contacter personnellement un membre de l'ASBL dont l'organigramme est affiché dans les 2 buvettes dans le but de trouver un arrangement. Mme Sandrine Deroef et uniquement elle, est en charge de ce type de règlement.

**Attention** : toute affiliation ne sera demandée qu'à partir du moment où la cotisation, ou une partie de celle-ci avec un minimum de 50% du montant est réglée.

***Au nom l'ASBL RDS, merci pour votre confiance.***